

Écrit par le 20 décembre 2024

## (Vidéo) Quatre baliseurs gèrent la maintenance des 15 circuits VTT du Pays d'Apt Luberon



Sur l'espace VTT-FFC® Provence Luberon Lure, 15 circuits sont sur le territoire du [Pays d'Apt Luberon](#), ce qui représente 272km. Des itinéraires dont la maintenance du balisage est assurée par quatre guides baliseurs : Gaétan Dupin, Rémy Mendez, François Ferrer et François Guyomard.

La pratique du vélo se développe de plus en plus en Vaucluse, que ce soit la pratique quotidienne pour effectuer les trajets domicile-travail au travers des aménagements de voies vertes, ou la pratique plus touristique qui, elle, se caractérise par différentes formes de cyclisme : vélo, vélo à assistance électrique, VTT, etc.

Ecrit par le 20 décembre 2024

Ce mercredi 18 décembre, les acteurs de la pratique du VTT en Pays d'Apt se sont réunis à l'office de tourisme d'Apt afin de faire un point sur la maintenance de balisage des circuits VTT mais aussi de mettre en lumière le travail des guides baliseurs qui est financé par l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon, à hauteur de 7 000€ pour l'année 2024. « On souhaitait mettre en avant cette initiative parce qu'elle est très importante pour la qualité du tourisme qu'on propose sur notre communauté de communes », a expliqué [Bettina Matias](#), directrice de l'office de tourisme.



De gauche à droite : Camille Chave (technicienne de l'ONF), Éric Garnier (chargé de mission activités outdoor et sports de nature au PNR Luberon), Philippe Pouppe (fondateur du club VTT Luberon, entretient bénévolement les sentiers de VTT), Patrick Courtecuisse (vice-président du PNR Luberon), Frédéric Sacco (coprésident de Vélo Loisir Provence et vice-président de la CCPAL), Christian Caillol (entretient les sentiers de VTT), Gaëtan Dupin (guide baliseur), Bettina Matias (directrice de l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon), François Ferrer (guide baliseur) et Cindy Rouchet (chargée de communication de l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon). ©Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

Ecrit par le 20 décembre 2024

## Quatre baliseurs

En tout, le Pays d'Apt compte quatre guides baliseurs. [Gaëtan Dupin](#), [Rémy Mendez](#), [François Ferrer](#) et François Guyomard parcourent régulièrement les différents circuits pour s'assurer que le balisage reste intact, mais aussi visible des cyclistes. Le territoire de Provence Luberon Lure compte 63 itinéraires, dont 20 de niveau très facile, 20 de niveau facile, 17 de niveau difficile et 6 de niveau très difficile. Les quatre baliseurs du Pays d'Apt Luberon s'assure de la maintenance du balisage de 15 d'entre eux.

Les quatre sont dans le milieu du VTT ou du vélo depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, et connaissent leur territoire comme leur poche. Sur le terrain, ils remarquent souvent que certains balisages, qui sont matérialisés par des petits panneaux fixés aux arbres, sont endommagés, voire retirés par les passants. « Les gens ont vraiment du mal avec les vis, peut-être parce qu'ils pensent que c'est mauvais pour les arbres, alors que les balises qui sont accrochées avec des agrafes, qui sont plus petites donc moins visibles, ont tendance à être moins endommagées », affirme Gaëtan Dupin. Pourtant, le Pays d'Apt Luberon travaille sur ce balisage et sur le développement du VTT en collaboration avec l'[Office national des forêts](#) (ONF) et le [Parc naturel régional du Luberon](#) afin que la pratique soit réalisée dans le respect de l'environnement et du patrimoine naturel qu'offre le territoire. « Il y a aussi un effet 'anti-plastique' qui contribue à la dégradation de ces balises alors qu'elles sont importantes pour la sécurité des usagers », ajoute Éric Garnier, chargé de mission activités outdoor et sports de nature au Parc naturel régional du Luberon.

Ecrit par le 20 décembre 2024



Exemple de balise. © Pays d'Apt Luberon

## Des itinéraires, du balisage et du nettoyage pour la sécurité de tous

Si certains considèrent que les VTT endommagent les sentiers naturels, d'autres pensent au contraire que les passages des uns et des autres permettent de les remettre en état suite à un gros intempérie par exemple. Si ces deux arguments peuvent faire débat, il ne serait de toute façon pas possible d'empêcher la pratique du VTT, c'est pourquoi des itinéraires sont créés et des balises apposées, afin de réguler la pratique, ou du moins d'assurer la sécurité des usagers qui empruntent les différents circuits.

Aujourd'hui, même les VTT peuvent être à assistance électrique, ce qui rend la pratique davantage accessible. Mais, ils sont en général utilisés par ceux qui veulent s'initier à la pratique. C'est pourquoi les guides baliseurs, mais aussi des bénévoles, s'assurent que les balises soient bien visibles, que les circuits bénéficient d'un passage plus facilement accessible à côté des passages compliqués (une racine qui exige un saut, par exemple), mais surtout que les sentiers soient propres et dégagés. « Certains s'amusent à mettre des grosses branches au milieu des passages, sauf qu'ils oublient que si ça crée un accident, leur responsabilité est engagée », développe Christian Caillol, qui fait régulièrement du nettoyage des sentiers.



Écrit par le 20 décembre 2024

Si le maintien des balises et de la propreté des sentiers VTT passe par le travail des guides baliseurs et des bénévoles, il passe aussi par la sensibilisation auprès du public, qui est assurée par les différents acteurs du territoire, que ce soit à l'office de tourisme, les techniciens de l'ONF, ou encore les usagers de ces itinéraires qui sont conscients du travail effectué par les guides baliseurs, mais aussi conscients des risques d'un manque de balises ou d'un sentier non entretenu.